

## Blangy-sur-Bresle : le député vient en soutien aux enseignants et parents d'élèves

3-4 minutes

Mis en ligne le 9/02/2021 à 04:50

**Blangy-sur-Bresle.** Le député Sébastien Jumel s'est rendu au collège du Campigny, où l'on se bat contre la menace de fermeture de classes à la rentrée.



Discussion en direct avec le député Jumel (à droite masque noir) sur les conditions futures d'enseignement au collège du Campigny. (Photo PN)

Interpellé par les professeurs et délégués de parents d'élèves du collège du Campigny sur la possible suppression de deux

classes à la rentrée de septembre 2021, le député (PC) Sébastien Jumel, a rencontré vendredi 5 février les enseignants et une délégation de parents, en présence de Pauline Dehédin, adjointe au maire de Blangy, responsable des écoles. Le député a d'abord rappelé qu'il venait d'interpeller le ministre de l'Éducation nationale, lui suggérant « *devant le tableau noir de la crise, d'avoir la sagesse de renoncer, quoi qu'il en coûte, aux fermetures de classes dans le primaire et aux baisses de dotations horaires dans les collèges et lycées...* » Le parlementaire a également pu entendre les craintes des Blangeois face à cette menace de fermetures, leurs arguments mais aussi leur détermination à vouloir tout faire pour préserver un enseignement de qualité.

### **Jusqu'à 32 élèves par classe**

Rappelons que le Rectorat prévoit la fermeture de deux des dix-sept classes (hors Segpa) à la rentrée de septembre 2021 du collège du Campigny. Les deux classes concernées sont une section de 6e et une section de 4e. Professeurs et parents dénoncent la nouvelle méthode d'estimation des effectifs appliquée par le Rectorat qui conduit à une prévision de recul des effectifs. Enfin, ils expliquent que les 12 élèves du dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des classes générales. Or, ils sont bel et bien inscrits dans ces classes et suivent des cours en commun. Fermer des classes, ce serait alourdir les effectifs de celles restantes ce qui conduirait à des effectifs allant jusqu'à 30 voire 32 élèves. Le tout, alors que dans le contexte sanitaire actuel - et peut-être encore valable en septembre prochain - « *on ne peut accueillir dans les salles de cours plus de 28 élèves* », pointent les contestataires.

Autre conséquence de ces suppressions de classes annoncées : « *le risque de fermeture de postes pour des enseignants titulaires et la baisse du nombre de projets pédagogiques* ». En effet, des enseignants pourraient avoir un complément de service à effectuer sur d'autres établissements scolaires, et donc « *moins de temps à consacrer à ces projets pourtant essentiels pour une pédagogie dynamique* ».